

Pointe-Noire : Phase I du projet drainage des eaux pluviales

Dossier de la rédaction de H2o
February 2017

Cette première phase du projet réalisé avec l'appui financier de l'Agence française de développement (AFD) concerne les études de faisabilité. Le soutien de l'AFD s'élève à hauteur de 40 millions d'euros, soit 24 milliards de francs CFA. Il a trois objectifs, à savoir faire face à l'insalubrité des quartiers populaires de la ville sujets à des inondations, des eaux stagnantes et des érosions ; renforcer les capacités des services municipaux à gérer les eaux pluviales, les eaux usées et les déchets solides ; renforcer la connaissance hydraulique au niveau national.

Ce projet qui date de 2010 entre dans le cadre de la modernisation de la ville de Pointe-Noire et va contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations. "Nous reproduisons l'approche novatrice initiée à Brazzaville par les autorités congolaises avec l'appui de l'AFD pour un coût global de 86 millions d'euros", a signalé Alain Pouet, chargé des projets et infrastructures de l'AFD Congo, représentant l'AFD. Dans cette optique, le projet serait structuré en quatre composantes dont la première traite des infrastructures prioritaires de drainage des eaux pluviales et des déchets solides et concerne les collecteurs naturels de la Songolo et de la Tchinouka. Les autres portent sur le renforcement des capacités des services municipaux, la sensibilisation de la population et le renforcement du service hydraulique national. Toutefois, l'une des conditions préalables à la réussite de ce projet est la mise en place d'un système de gestion pérenne des déchets solides à Pointe-Noire. Jean-Luc Rahuel du bureau d'études Arteria, en charge de l'étude de faisabilité, constate que partout, les lits des rivières ont été spoliés par des citoyens qui y ont construit leurs habitations ainsi que des lieux de commerce.

Lucie Prisca Condhet N'zinga, Les Députés de Brazzaville - à AllAfrica